Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise

Herausgeber: Société pédagogique genevoise

Band: - (1908)

Heft: 1

Artikel: Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant

l'année 1907

Autor: Martin, Edmond

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-242297

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

6º Propositions individuelles.

Un intéressant échange de vues a lieu au sujet de l'activité future de la Société pédagogique. Divers systèmes sont proposés pour engager nos membres à venir plus nombreux aux assemblées. Entre autres, il est convenu de faire connaître la date des convocations assez tot pour que les jeudis désignés puissent être réservés par les sociétaires. Cette année la Société aura de grosses questions à mettre à l'étude, le Comité voudrait pouvoir compter sur l'assiduité du plus grand nombre.

Séance levée à 4 h. 1/2.

Le bulletinier :

L. DURAND.

Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1907, présenté par M. Edmond Martin, président.

Mesdames et Messieurs,

Sans être une date de premier plan, 1907 restera cependant une année marquant, à divers points de vue, une étape dans les annales de la Société pédagogique genevoise.

Dois-je vous rappeler, en effet, l'événement important qui plaça entre mes mains, inexpérimentées encore, les rênes de sa destinée? Après quatorze ans de consciencieux dévouement, mon prédécesseur, M. Lucien Baatard, sentit le besoin de jouir d'un repos bien mérité. Cédant à son désir, vous n'avez pu que vous incliner devant sa volonté bien arrêtée de ne plus accepter de candidature à la présidence : mais vous n'avez pas voulu le laisser partir sans lui donner un témoignage de votre reconnaissance pour la façon brillante et désintéressée avec laquelle il a conduit la Société pendant une si longue période. Vous lui avez décerné le titre de membre d'honneur et vous avez eu raison. Un tel hommage aussi sincèrement offert que dignement conquis me dispense de tout commentaire; malgré

sa retraite, M. Baatard sait que sa place restera toujours marquée au milieu de nous chaque fois qu'il voudra bien venir apporter à nos discussions la lumière de son esprit averti et de sa longue expérience.

Ceux d'entre nous, Mesdames et Messieurs, qui ont assisté à la radieuse journée du 20 juin garderont longtemps le vivant souvenir de ce 40° anniversaire. Etait-ce l'influence de cette merveilleuse nature parée de ses plus beaux atours? était-ce l'approche immédiate des vacances? je ne sais; mais tous les cœurs y riaient, la joie de vivre y était si sincère que vouloir en fixer ici le souvenir ne serait que déflorer ces heures si belles, si fraîches encore et déjà si lointaines, hélas!...

Les 14, 15 et 16 juillet, plus de 600 institutrices et instituteurs venus de partout en Suisse romande ont tenu, dans notre ville, leur XVIIe Congrès scolaire. Notre Société appelée, en sa qualité de Section genevoise, à en assumer une partie des responsabilités a fait de son mieux pour donner à nos confédérés une impression favorable de leur séjour dans nos murs. Sans vouloir nous tresser à nous-mêmes des couronnes, il est permis de constater que le vieil adage : « le succès couronne le zèle » est toujours vrai. En effet, il ne nous est revenu que félicitations et remerciements dont nous n'avons pas lieu de suspecter la sincèrité. Il ne nous appartient pas de déterminer dans quelle mesure la Société pédagogique genevoise a contribué à la réussite de l'ensemble de l'œuvre; mais nous ne croyons pas qu'il pourra lui être adressé le reproche de n'avoir pas montré, à cette occasion, tout son attachement à la fédération romande.

Et, pour en finir avec les manifestations extérieures de notre activité, permettez-moi encore de constater le brillant succès de notre soirée du 4 décembre dernier. Notre Commission de soirée, à laquelle j'adresse ici, en votre nom, Mesdames et Messieurs, les plus vifs remerciements, n'a pas craint de vous offrir la représentation d'un petit drame de vie réelle, à tendance pédagogique. C'était oser beaucoup; mais le succès appartient aux vaillants. Vous avez su apprécier Sévérité avec un sens artistique tout à votre honneur. Cette pièce donnée à trois reprises différentes à l'Union pour l'Art social a rencontré partout un accueil enthousiaste qui ne peut que revenir à la Société tout entière.

La Caisse de prévoyance des fonctionnaires de l'enseignement primaire, les édifices scolaires modernes, l'enseignement de la composition française et les récompenses de fin d'année à l'Ecole primaire: voilà le fond de nos discussions de 1907. Ajoutons-y une communication de M. le Dr H. Odier sur le style genevois, l'expédition des affaires courantes et un échange de vues sur nos relations avec la Société pédagogique de la Suisse romande, nous aurons un tableau complet de notre activité intérieure.

Dès le début de l'année 1907 un mouvement assez accentué se faisait jour parmi les membres du corps enseignant primaire. Quelques-uns d'entre eux, examinant de près la fondation de 1837 se rendaient à cette évidence peu réjouissante : La Caisse de prévoyance des fonctionnaires primaires n'est pas établie sur des bases rationnelles et, sous peu, arrivera l'échéance fatale où elle ne pourra plus faire honneur à ses engagements. Sans plus tarder, il fallait aviser aux moyens. propres à empêcher une telle éventualité; mais avant tout il était nécessaire de renseigner les fonctionnaires sur une institution dont ils faisaient partie; mais dont la grande majorité ignorait complètement et le mécanisme et la situation réelle. La Société pédagogique possédant un bulletin, organe par lequel il est facile de répandre des idées, était l'association toute désignée pour se livrer à une étude objective et critique de la question. Puisant aux sources mêmes M. L. Durand présenta, dans l'une de nos séances, un rapport très détaillé que vous trouverez in extenso dans le bulletin. Les laborieuses délibérations qui se poursuivent actuellement au sein du Comité de la Caisse prouvent surabondamment qu'une revision des statuts s'imposait et nous avons la satisfaction de voir à la base des négociations futures les conclusions de M. Durand que vous avez adoptées.

En une conférence aussi neuve en idées qu'élégante dans sa forme M. H. Baudin, architecte, nous a parlé des édifices scolaires modernes. Ce sujet ne pouvait laisser d'intéresser au plus haut degré une association telle que la nôtre. Il était d'autant plus actuel que dans les milieux pédagogiques de divers pays on commence à accorder une attention toute spéciale à l'éducation esthétique et au développement artistique des enfants. M. Baudin n'aime pas les salles d'école aux murs nus, les vestibules semblables à ceux d'un hôpital. L'Ecole, dit-il,

doit être un milieu esthétique; de caserne elle doit devenir musée, temple où insensiblement l'âme de l'enfant se sentira attirée vers le « Beau. » Tout en faisant la part du rêve, nous sommes obligés de convenir cependant que cette manière de voir comporte en elle-même une généreuse pensée d'artiste et de philanthrope qui honore infiniment M. Baudin.

Mais si, parfois, nos discussions s'égarent quelque peu dans les brumes d'un avenir que nous cherchons à créer plus facile et meilleur que le présent, la Société pédagogique genevoise sait aussi se ressaisir et s'occuper du côté vraiment pratique de la tâche de l'éducateur. Les intéressants échanges de vues soulevés, ici-même, au sujet de l'enseignement de la composition française et des récompenses de fin d'année à l'Ecole primaire en sont une preuve irréfutable.

D'une plume légère qui a puisé ses idées, non dans les savants grimoires des éducateurs de cabinet; mais bien au laboratoire vivant de l'étude de chaque jour, Mile Willy trace un tableau parfait de ce que doit être l'enseignement de la composition dans nos écoles de petits.

De ces observations il ressort que l'imitation de beaux modèles littéraires, historiques ou scientifiques mis à la portée des enfants par de bons auteurs français est, à tout prendre, la méthode offrant le plus de garanties et les meilleures chances de succès. Il ne faut pas se dissimuler les écueils que rencontre cet enseignement dans nos écoles populaires genevoises.

Pour arriver à écrire en français, nos élèves doivent non seulement apprendre à manier aisément leur langue maternelle; mais encore, et là n'est pas le moins malaisé, éviter les embûches que leur tend le style genevois. La très spirituelle communication que nous a faite, à ce sujet, M. le D^r H. Odier complète donc de la façon la plus heureuse le remarquable travail de M^{11e} Willy. Si, mieux informés, quelques collègues ont pu réaliser un léger progrès dans cette branche de leur enseignement, nous ne pourrons que nous féliciter de l'emploi des heures consacrées à cette étude.

Estimant qu'une amélioration pourrait être apportée dans la distribution des récompenses de sin d'année à l'Ecole primaire, notre collègue M. Charvoz a bien voulu nous faire part de ses observations et des idées qui lui paraissent justes dans ce domaine. Il pose en principe que les conditions à remplir pour l'obtention d'un accessit sont par trop sévères. Il ne faut pas croire que les enfants font si de ce petit témoignage de satisfaction que l'autorité rend à leur zèle et à leur bonne conduite. Il ne faut pas non plus qu'une simple considération budgétaire crée des injustices dans l'attribution des prix. M. Charvoz en conclut que les chiffres moyens exigibles pour avoir droit aux récompenses de second ordre, si j'ose ainsi dire, devraient être sensiblement abaissés. Vous avez applaudi à cette idée et vous avez formulé le désir de voir déterminer la limitation des prix sur une autre base que sur le nombre des élèves de chaque classe. Nous espérons que le Département de l'Instruction publique voudra bien tenir compte de ces désirs qui représentent, avant tout, une pensée de justice et d'équité!

Il convient encore de rendre à mes collègues du Comité ce témoignage, c'est qu'au cours de cet exercice, le premier pour moi, j'ai toujours trouvé en eux l'appui le plus dévoué et la confiance la plus flatteuse. Depuis de longues années déjà ils sont à la brèche, ne ménageant ni leur temps, ni leurs forces pour faire progresser la cause de l'éducation populaire; ils ont droit à l'entière reconnaissance de la Société dans son ensemble. Je suis donc particulièrement heureux de pouvoir leur dire merci en votre nom, Mesdames et Messieurs, et leur donner l'assurance que si leurs efforts ne sont pas toujours immédiatement couronnés de succès ils n'en accomplissent pas moins une besogne utile et intelligente destinée nécessairement à porter ses fruits tôt ou tard.

Diverses circonstances ont créé à la Société pédagogique genevoise une situation unique au sein de la fédération des sections romandes. Une solution définitive y sera apportée par le Bureau jurassien auquel la Romande a confié pour trois ans la défense de ses interêts. Tout nous porte à croire que nos amis du Jura daigneront étudier sainement et sans parti pris l'attitude de l'une des plus anciennes sections du faisceau romand et qu'éclairés par les faits nouveaux, guidés par leur esprit de justice ils parviendront à concilier tous les intérêts, à rallier toutes les opinions et à faire régner, à l'avenir, l'harmonie indispensable pour la réussite de l'œuvre commune.

Mesdames et Messieurs,

La valeur d'une collectivité se mesure à la valeur individuelle de chacun de ses membres. Si donc, nous croyons à la nécessité de l'existence d'une Société pédagogique en notre Genève bien aimée, efforçons nous d'être dignes du labeur qu'elle doit accomplir. Je ne saurais trop vous mettre en garde contre ce pernicieux esprit de notre temps qui proclame l'inutilité de tout travail désintéressé et raille ceux qui croient encore aux joies de la pure spéculation philosophique.

En somme, c'est dans la valeur des instituteurs d'un pays que réside la réalisation des graves problèmes qui préoccupent sociologues, philosophes et penseurs. Former un personnel enseignant vraiment digne, c'est créer, pour l'avenir, l'homme heureux, le citoyen libre; c'est asseoir sur des bases indestructibles la grandeur des nations, la gloire de l'humanité!

Mais la tâche n'est point aisée. Livré à lui même l'homme ne peut rien; son éducation dépend de celle de ses semblables. Groupons toutes ces bonnes volontés, procédons en commun au partage de la richesse collective faite de l'expérience et du labeur de chacun et nous aurons cette forme de l'activité humaine, l'association professionnelle, à laquelle rien ne saurait résister.

C'est vers l'œuvre du développement mutuel que doivent se tourner les regards de la Société pédagogique genevoise. Qu'elle poursuive patiemment, en dehors de toutes les luttes et de toutes les compétitions, la réalisation d'un programme qui est sa vraie raison d'être; elle aura semé la bonne graine, pourquoi le soleil de demain ne viendrait-il pas dorer la moisson si délibérément préparée?

Genève, le 30 janvier 1908.

Ed. MARTIN, président.